

ORDRE DU JOUR

- 0.0 Procédures
- 0.1 Présidium
- 0.2 Procès-verbaux :
 - 0.2.1 [A15-01](#) : 02 septembre 2015
 - 0.2.2 [A15-02](#) : 07 octobre 2015 – PAS DE QUORUM
 - 0.2.3 [A15-sp01](#) : 22 octobre 2015
- 0.3 Suite des procès-verbaux
- 0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour
- 0.5 Date prochaine assemblée générale régulière
- 1.0 Affaires financières
 - 1.1 [Bilan comptable 2014-2015 \(au 30 juin 2015\)](#)
(+ [détail Bénéfices non répartis 2005-2015](#))
- 2.0 Suivi [Bureau exécutif](#)
- 3.0 [Avis de motion](#) : Hausse de la cotisation
 - 3.1 Plénière
 - 3.2 Modalités d'adoption et vote
- 4.0 Délégation étudiante
- 5.0 Suivi des mandats
- 6.0 Plan d'action
- 7.0 Affaires diverses
- 8.0 Levée

Avis de motion

- ATTENDU QUE les comités ont, au cours des dernières années, augmentés leurs activités ;
- ATTENDU QUE certain-e-s étudiant-e-e se plaignent de la qualité des services de l'AGECVM et que l'amélioration desdits services n'est pas gratuite ;
- ATTENDU QUE l'AGECVM souffre au 30 juin 2014, d'un déficit de plus ou moins 100 000 \$;
- ATTENDU QUE la cotisation l'AGECVM n'a pas été augmentée depuis l'embauche d'Étienne Philippart, c'est-à-dire depuis 1996 et que son salaire augmente chaque année ;
 - ❖ Que la cotisation étudiante, effective à partir de l'hiver 2016, passe de de 20 (vingt) à 25 (vingt-cinq) dollars par session.

Abolition de mandats

- ✓ Considérant la quantité de mandat de l'AGECVM et la nécessité de faire un ménage dans ceux-ci
 - ❖ Que l'AGECVM se détache en bloc des mandats suivants :
 1. En date du 25 octobre 1995 : Que l'AGECVM maintienne son statut présent, comme étant souverainiste
 2. En date du 8 octobre 2003 : Que l'AGECVM appuie les revendications des sans statuts Palestinien-ne-s et Pakistanais-es et celles d'Adil Charkaoui. (Seulement enlever la partie sur Adil Charkaoui)

3. En date du 3 novembre 2004 : Que toutes les prochaines manifestations étudiantes auxquelles participe l'AGECVM soient pacifistes.

Mandat sur l'ASSÉ

- ✓ Considérant la direction que donne l'exécutif de l'ASSÉ au mouvement étudiant;
- ✓ Considérant l'agissement douteux de certaines de leur-es exécutant-es lors des événements récents par exemple la manifestation du 5 novembre 2015;
- ✓ Considérant la pertinence et la nécessité de décentraliser le pouvoir exécutif au sein de n'importe quelle instance, dont l'ASSÉ.
 - ❖ Que l'AGECVM se méfie de l'exécutif de l'ASSÉ ainsi que de son mode de fonctionnement;
 - ❖ Que l'AGECVM appuie de façon symbolique toutes mesures venant à décentraliser le pouvoir de l'exécutif de l'ASSÉ;
 - ❖ Que l'AGECVM se positionne contre l'utilisation de camion à son lors de manifestation et que ses membres arborent une moue exaspérée dans le cas contraire.

Mandat sur le Bureau exécutif

- ✓ Considérant la pertinence de décentraliser le pouvoir exécutif et de favoriser l'inclusion de tous et toutes au fonctionnement plus administratif et bureaucratique de l'AGECVM;
 - ❖ Que l'AGECVM entreprenne les démarches pour avoir un Bureau Exécutif ouvert, c'est-à-dire des comités de travail à tous les postes exceptés responsable général et secrétaire général;
 - ❖ Que l'AGECVM entreprenne donc le processus de modification de sa charte en ce sens;

Réaffirmation de mandats

- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute oppression/discrimination dû à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre;
- ❖ Que l'AGECVM réitère sa position quant à l'accessibilité du changement de nom sur les listes de classe et cartes étudiantes et sur la neutralisation de toilettes;
- ❖ Que l'AGECVM encourage ses membres à neutraliser leurs propos, notamment lors d'instances, afin de favoriser l'inclusivité du discours.